

Zeitschrift: Animato
Herausgeber: Verband Musikschulen Schweiz
Band: 21 (1997)
Heft: 6

Artikel: Des instruments à vent différents dans un conservatoire différent
Autor: Humair, Jean-Damien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-958968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

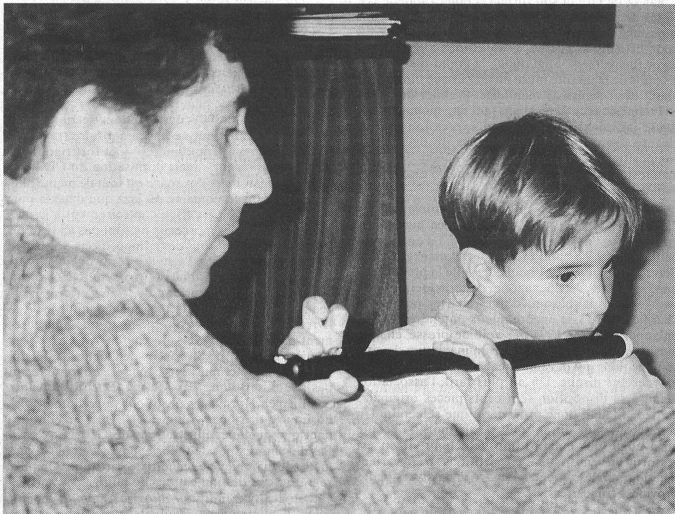
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des instruments à vent différents dans un conservatoire différent

Les professeurs d'instruments à vent sont depuis longtemps à la recherche d'autres instruments que la flûte douce pour leurs jeunes élèves. Le Conservatoire du Gros-de-Vaud, qui entretient notamment des contacts étroits avec la Freie Musikschule de Bâle, a fait venir dans le canton de Vaud trois instruments à vent adaptés aux enfants, utilisés depuis peu dans la cité rhénane. Il s'agit du flautino, du clarinetino et du saxophone soprano. C'est l'occasion pour Animato de présenter à travers ces instruments un conservatoire différent des autres.



Octavio Tapia et un élève de flautino.

Des instruments différents

Le flautino, une petite flûte traversière en bois d'inspiration baroque, est né du luthier autrichien Rudolf Tutz, spécialiste de la reconstitution d'instruments historiques, en collaboration avec un professeur de musique qui cherchait une flûte traversière musicalement intéressante et pas trop coûteuse pour l'enseignement aux petits. Techniquement, il s'agit d'une flûte traversière conique en position de quarts, donc en fa avec un pied en sol. Le troisième doigt de la main gauche donne le do, comme pour la flûte alto. L'ambitus est sol-ré⁶ : il possède six trous et deux clapets en zinc pour les derniers doigts de la main droite. Son faible poids ainsi que sa petite taille conviennent parfaitement à un enfant de six à douze ans, voire plus jeune encore. Les techniques de respiration, de souffle et de pose sont identiques à celles de la flûte traversière. Le passage d'un instrument à l'autre est aisé, l'embouchure du flautino étant plus grande que celle de la flûte traversière – le contraire serait plus difficile. En outre, la tessiture du flautino étant celle d'une voix d'enfant, l'élève peut chanter ce qu'il joue à la hauteur réelle, ce qui est précieux. Le flautino est donc l'instrument idéal pour les enfants qui veulent apprendre la flûte traversière. Cela dit, cet instrument est susceptible d'intéresser également les adultes, notamment pour le répertoire baroque – son accordage est variable – mais aussi pour les parties élevées du répertoire classique. C'est une flûte enchantée idéale, comme le dit une brochure publicitaire.

Le clarinetino, ou clarinette soprano en sol, a lui aussi été créé par des spécialistes des instruments baroques, en l'occurrence Gerd Figge en collaboration avec le Studio d'instruments de la renaissance et baroque à Celle. Il s'agit, à la base, d'un chalumeau soprano dont la tessiture a été élargie sur deux octaves et demi. Sa sonorité est plus douce, plus pleine et également plus puissante que celle de ce dernier. Sa taille, équivalente à celle de la flûte douce, est bien adaptée à la morphologie des mains de l'enfant. L'embouchure, où l'on fixe une anche de clarinette normale, tient compte de la musculature buccale de l'enfant et des changements de la dentition. Elle permet une intonation correcte malgré la petite taille de l'instrument.

Le troisième instrument introduit par le Conservatoire du Gros-de-Vaud est le saxophone soprano, non pas dans la version droite, que l'on rencontre couramment, mais dans une version courbée. Ce soprano-là a la forme du saxophone alto. Le positionnement des doigts est le même. Il est cependant plus petit, plus léger et accordé une quinte au-dessus de son grand frère. Inutile de dire que le passage de l'un à l'autre, après environ deux à trois ans, se fait sans difficulté.

Les professeurs du Gros-de-Vaud, Octavio Tapia – qui est également directeur du Conservatoire – pour le clarinetino et Léonard Müller pour le clarinetino et le saxophone, sont enchantés par ces nouveaux instruments. Depuis la rentrée de septembre, quatre élèves ont choisi le saxophone soprano, un élève le flautino et un le clarinetino. Par rapport à la flûte douce, les enfants sont heureux de pouvoir souffler à pleins poumons dans un clarinetino ou un saxophone soprano. Ils produisent un son d'une ampleur qui leur plaît beaucoup et, partant, ils préparent leur capacité respiratoire pour les instruments d'orchestre. Et ils apprennent vite : les professeurs ont l'intention de faire entendre ces élèves lors du concert de Noël, le 19 décembre prochain, trois mois après leur prise en main de l'instrument.

Un conservatoire différent

Lorsqu'à la suite d'un remplacement, plusieurs personnes ont demandé à Octavio Tapia d'ouvrir une école de musique dans la région d'Echallens, celui-ci a répondu : «D'accord, mais je vais faire autre chose que ce qui existe déjà.»

Ainsi, les élèves inscrits au Conservatoire du Gros-de-Vaud ne bénéficient pas simplement d'une demi-heure de cours d'instrument par semaine. Comme le dit Octavio Tapia : «Nous les entourons, nous vivons avec eux, nous passons nos week-ends avec eux, nous mangeons avec eux.» Une famille de la région possédant une grande maison reçoit ainsi régulièrement six élèves – âgés de douze à trente ans – et leur professeur pour un week-end de musique. Un piano a été installé dans la villa, les repas sont pris en commun. Il est même possible de dormir sur place. Il ne s'agit pas forcément de jouer tous ensemble – les musiciens se répartissent dans différentes pièces – mais la proximité permet de nombreux échanges : écoute d'un camarade, écoute de musique en commun, jeu à quatre mains pour les pianistes, création de petits ensembles. «Il est important que les élèves s'écoulent entre eux», précise le directeur. Cette méthode intensive porte ses fruits. En deux semaines, à raison d'un cours tous les deux jours, une élève a ainsi pu se préparer à un examen d'entrée dans un conservatoire espagnol. Le professeur profite de tout ce temps passé avec ses élèves pour lui transmettre également un bagage culturel. «Chaque élève doit comprendre ce qu'il joue. Il doit savoir pourquoi il le fait. S'il joue une œuvre de Mozart, on lui expliquera en quelques mots qui était ce compositeur, pourquoi il a composé l'œuvre en question, etc. Il ne faut pas que l'élève se contente de répéter une partition», explique Claudia Hüging, professeur de piano.

En concert

Une autre particularité du Conservatoire du Gros-de-Vaud est la fréquence des présentations en public. Pour l'année scolaire en cours,

ce ne sont pas moins d'une quinzaine de manifestations qui figurent au programme : concert de Noël, anniversaire de Schubert, concert en faveur de Terre des hommes, concert des lauréats, auditions, palmarès, etc. En janvier, un concert en l'Eglise de Bioley-Magnoux, un autre à Bâle, organisé par la Freie Musikschule, sont prévus. «Le fait d'avoir en permanence une échéance dans un avenir proche est une stimulation pour les élèves. Ils prennent goût à cette façon de vivre réellement la musique. Et avec l'habitude de jouer face à ses camarades ou un public, l'examen devient en quelque sorte une simple formalité.» Quant aux parents, ils reçoivent en début d'année un programme des manifestations prévues et sont avertis de l'exigence de l'enseignement. Cela dit, selon le directeur «ils acceptent les règles du jeu parce qu'il y a un résultat : les élèves font de rapides progrès et ils aiment faire de la musique». Et les parents s'impliquent : ils suivent les cours de solfège pour adultes organisés par le conservatoire, ils participent aux concerts, ils suivent de très près leurs enfants dans leur formation musicale. Si cette façon de faire est exigeante pour les élèves, elle l'est également pour les professeurs. Eux aussi sont tenus de s'impliquer à fond dans leur travail. Un cahier des charges détaillé est établi pour chacun d'eux, une réunion des enseignants est organisée chaque mois, des rencontres de classe incluant le professeur, les parents et le directeur ont également lieu régulièrement.

Lorsqu'on demande à Octavio Tapia pourquoi il en est venu à mettre sur pied ce type d'enseignement en Suisse romande, il tente de se justifier : «C'est parce que nous sommes tous étrangers. Je suis chilien, nous avons des professeurs allemands, russes, français, et nous nous inspirons de l'enseignement dans ces pays. En Allemagne et en France, il est courant que les cours d'instrument soient donnés plus d'une fois par semaine. Et puis, tous nos professeurs aiment monter sur scène.» Plus tard, il avoue également : «Il ne faut pas être égoïste, il faut transmettre sa passion. Et il faut penser à la relève, aussi. Je ne veux pas être un vieux professeur, dans un conservatoire, qui détient le savoir. Je veux que des jeunes puissent apprendre ce que je sais.» Et Claudia Hüging de préciser : «Je suis malheureuse lorsque je vois un enfant qui se bat avec son instrument, qui se bat avec le solfège, qui se bat avec sa sonorité. Pour beaucoup de maîtres de musique, malheureusement, l'élève est avant tout un revenu. C'est à l'opposé de nos convictions.»

Et lorsqu'on demande aux enseignants s'ils ne sont pas trop exigeants envers les enfants, ils s'empressent de répondre : «Les élèves ne fatiguent pas, ils en redemandent. Nous avons organisé une classe libre où les cours de solfège ne sont pas obligatoires, où il n'y a pas d'examen. Eh bien, ça ne marche pas. Tout le monde



Un élève de clarinetino.

préfère l'autre filière. Il y a beaucoup de solidarité entre les élèves et avec les professeurs également, un esprit de famille.»

L'aspect financier

Le Conservatoire du Gros-de-Vaud ne touche aucune subvention, ni cantonale, ni communale. Si quelques villages avoisinants mettent gratuitement des locaux à disposition de l'institution – Dommarin, notamment, offre sa magnifique grande salle communale – la municipalité d'Echallens, siège du Conservatoire, ne fait même pas ce geste. Le Conservatoire n'est pas reconnu officiellement. Dès lors, et pour cette raison seulement, il ne peut pas adhérer à l'AVCEM, l'association vaudoise des conservatoires et écoles de musique. Mais la volonté

d'améliorer la situation ne manque pas : Christiane Jaquet-Berger, députée au Grand-Conseil vaudois et conseillère nationale, est également présidente du Conservatoire et fait tout son possible pour faire changer les choses. Le Conservatoire a également obtenu le soutien de Brigitte Waridel, responsable du service vaudois des activités culturelles, et de plusieurs musiciens professionnels.

Pour pallier au manque de subventions, les professeurs font preuve d'imagination. En plus des taxes d'écologie, ils comptent sur la générosité des participants à leurs nombreux concerts – qui sont en principe gratuits, mais qui donnent lieu à une collecte. Léonard Müller, professeur de clarinette, flûte douce et saxophone, a créé deux fascicules de solfège pour les degrés 1 et 2 (rythmes, lecture parlée et connaissances générales) qui ont d'ores et déjà été vendus au Conservatoire de Lausanne. Une diffusion plus large de ces cahiers assurera d'autres rentrées. Il faut tout de même relever qu'une partie de ces dons ou profits de vente permet à plusieurs élèves de poursuivre leurs études musicales au Conservatoire, celui-ci leur



Un élève de saxophone soprano.

accorder une réduction d'écologie, voire la gratuité d'un semestre. Les cours de solfège sont en outre donnés gratuitement à tous les élèves par le directeur Octavio Tapia.

L'avenir

Enfin, et pour en finir avec la morosité, il faut signaler que le Conservatoire du Gros-de-Vaud a plein de projets pour son avenir. Le premier qui sera concrétisé est un CD contenant des enregistrements de nombreux élèves, soit dans les locaux du Conservatoire, soit en public. Ce CD, «grandir avec la musique de Bach à Piazzolla», sera réalisé intégralement par des professeurs de l'institution : le directeur posera les micros que le professeur de synthétiseur Jacques Dubois et le père d'un élève ont pu obtenir. Les enregistrements sur cassette DAT seront édités dans un ordinateur de l'école qui gravera un CD master. Celui-ci sera copié à quelques centaines d'exemplaires et vendu aux parents d'élèves, mais également au public de la région, dès la fête de Noël. Il pourra être commandé par téléphone ou par écrit au Conservatoire. Une souscription lancée il y a peu laisse augurer le bon succès de l'opération. Cela dit, au-delà d'une action commerciale, il s'agit surtout d'offrir un cadeau aux élèves qui rêvent certainement tous de voir leur nom figurer sur un album.

Un deuxième projet à court terme est l'organisation, le 28 février prochain à Dommarin, d'un concours intitulé «à la découverte de jeunes talents». Il sera présidé par la chanteuse Daisy Charlet et soutenu par la municipalité de Dommarin. Pourront y participer tous les enfants habitant le canton de Vaud âgés de 9 à 18 ans – ils seront différenciés en trois catégories d'âge – jouant soit du piano, de la flûte traversière, de la guitare, de la clarinette, du saxophone, de l'accordéon, de la percussion ou du violon. Les lauréats participeront à un concert de clôture le 1^{er} mars. Le but de ce concours est de stimuler – une fois encore – les élèves, de faire vivre la musique dans la région, d'inspirer la pratique de la musique à d'autres enfants.

Et puis, à plus long terme, Octavio Tapia nourrit toujours l'espoir de pouvoir ouvrir une classe professionnelle dans son Conservatoire du Gros-de-Vaud et d'élargir ainsi sa passion : «On s'inspire de l'enseignement ouvert que pratiquent la France ou l'Allemagne, on cherche de nouvelles méthodes que l'on traduit nous-mêmes au besoin. On cherche vraiment à proposer quelque chose de différent.»

Jean-Damien Humair